

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 décembre 2020 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire.

Excusés ayant donné procuration : Béatrice BANCEL à Fabienne TISSEUR – Bernard DESLOIR à Yves BERNONVILLE – Johan FORISSIER à Didier BERNE.

Excusée : Arlette GAY

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12/11/2020 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	GIROUD Dominique (appartements) – BONNEFOND B./PONCET J. (maison) – SA THOMAS (terrain Lot. Canuts)
Déclarations préalables accordées ou tacites	BERNE Didier : piscine GRIOT Jean-Yves : extension maison BOLVY Gabriel : piscine
Déclarations préalables en cours	ROUSSON Jean-Marc : extension garage et clôture GROS Christian : Terrasse DUPUY Daniel : Isolation par l'extérieur
Permis accordés ou tacites	SCI AmMa : création d'un cabinet de kinésithérapie SOLLEILHAC Cédric : construction maison individuelle DUVAUCHELLE A. et NSAME J. : construction maison individuelle
Permis en cours	HARCOET Xavier (piscine et pool-house) JEAN Luc (bureau) COPPERE (extension maison, garage et piscine)

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Délibération n° 2014D610 du 07/07/2014)

N° décision	Date décision	Objet	Fournisseur	Montant
N° 2020DEC04	30/11/2020	Achat tracteur occasion New Holland TS-95	GONNIN-DURIS	43.300 € HT
		Reprise ancien tracteur FIAT 82-94		9.000 €
		Prix net		34.300 € HT

REVISION TARIFS COMMUNAUX

Pas de changements de tarifs pour 2021 – Voir détail en annexe

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT : PROGRAMME VOIRIE 2021

Le Conseil décide de solliciter une subvention auprès du Département pour les différents travaux de voirie programmés en 2021, dans les rues suivantes : Impasse de la salle des Fêtes, Rue du Poët/Chemin du Creux, Route de la Combe, Rue des Montagnes du Matin, Rue de la Petite Bruyère et Rue de la Fraternité.

Dépense estimée : 49.751,54 € HT. Subvention : montant sollicité : 29.850 €

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT : ENVELOPPE DE SOLIDARITE 2021

Le Conseil décide de solliciter une subvention auprès du Département, au titre de l'enveloppe de solidarité 2021, pour les projets suivants :

- construction d'un préau sur le site de la salle communale (pour l'organisation d'apéritifs en extérieur, répondant ainsi aux besoins des usagers).
- aménagements paysagers : rénovation de deux massifs de fleurs à l'entrée sud du village, en bordure de la RD 59.

Dépense estimée : 16.582,71 € HT – Subvention : montant attendu : 7.000 €

RENOUVELLEMENT ADHESION AU POLE SANTE AU TRAVAIL DU CDG42

Le Conseil décide, par convention, de confier au CDG 42 Pôle santé au travail, la surveillance médicale préventive des agents de la collectivité et ce pour trois nouvelles années (du 01.01.2021 au 31.12.2023) – coût 94 € par agent.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Conseil approuve une décision modificative budgétaire, de type virements de crédits, sur le budget principal, section d'investissement, soit :

Compte 2031 : frais d'études + 2.500 € - Compte 2313 : Constructions - 2.500 €

Objet : Diagnostic amiante avant travaux Amicale Laïque

CONVENTION FOURRIERE ANIMALE 2021

Depuis 2019, la prise en charge et le transport des chiens trouvés en état de divagation sur le territoire de la commune est confiée à la pension familiale animale et fourrière du Domaine des Mûriers, de St-Etienne Le Molard.

La convention est renouvelable chaque année. Le Conseil décide de conventionner à nouveau avec ce prestataire pour l'année 2021 ; le montant forfaitaire annuel reste inchangé, soit 0.44 € par habitant.

MODIFICATION ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2021 (CCFE)

La CLECT, réunie le 16 novembre, a validé la modification des attributions de 2021 afin de prendre en compte la participation des communes aux aides COVID 2020 « petites entreprises ».

Cette aide prenant la forme d'une subvention forfaitaire de 1.000 € par demandeur, est financée à hauteur de 800 € par la CCFE et 200 € par la commune d'implantation du commerce.

Trois commerces de Rozier ont sollicité cette aide Covid auprès de la CCFE – les attributions de compensation seront en conséquence diminuées de la somme de 600 € en 2021.

CONVENTION AVEC LA CCFE POUR MISSION INSTRUCTION AUTORISATIONS D'URBANISME

M. le Maire rappelle que la mission d'instruction des autorisations d'occupation du sol est exercée par la Communauté de Communes de FOREZ-EST, depuis le 01/05/2017. Le contenu de cette mission a été défini dans une convention signée entre la commune et la CCFE le 19.05.2017.

Après 3 années de fonctionnement du service, et compte tenu du renouvellement des instances des Communes et de l'Intercommunalité, la CCFE a décidé de procéder à quelques ajustements de cette convention. Le Conseil approuve la nouvelle convention qui a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre du service ainsi que de préciser, à la fois, les rôles du service mutualisé et des communes. La convention est proposée pour une durée indéterminée.

MOTION DE LA REGION SUR REVISION SDAGE

Le Conseil adopte, par 12 voix pour et 2 abstentions, la motion proposée par M. WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône Alpes, pour une « gestion permettant l'accroissement de la disponibilité de la ressource en eau sur le bassin Loire-Bretagne dans sa partie Loire-Amont ».

Contexte : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est actuellement en phase de révision et c'est l'occasion de remettre à plat les enjeux, de discuter et de prendre des décisions pour une juste répartition de la ressource en eau entre l'amont et l'aval du bassin.

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS :

CCAS : en raison de la crise sanitaire, les colis de Noël ont été remplacés par des bons d'achat dans les commerces Roziérois. Cette opération a reçu un accueil plutôt favorable de la part des bénéficiaires – bonne répartition des bons dans les commerces.

Conseil Municipal Enfants : projets : mise en place décorations de Noël – installation de supports vélos au printemps.

Club des Jeunes : les travaux de changement de toiture viennent de débuter – ils seront suivis de la réfection du plafond.

Bâtiments : des devis sont à l'étude pour :

couverture terrain de basket – création terrain de basket 3X3 – réfection terrain de tennis

Communication : le bulletin municipal est à l'impression – il sera distribué par les membres de l'équipe municipale le 30 décembre.

Culture : les travaux de la bibliothèque sont terminés – l'équipe de bénévoles va s'occuper du réaménagement des lieux pour une réouverture début janvier.

Eau/Assainissement : problème de pollution sur les deux stations d'épuration (Le Creux et Bourbonneau) – des analyses sont en cours pour connaître l'origine de cette pollution.

Divers :

CCFE Déchets : projet de mise en place d'un réseau d'ambassadeurs du tri, composé d'un élu par commune, avec pour mission : sensibilisation des usagers, réduction des déchets, communication auprès des usagers, organisation d'évènements ...

CCFE Tourisme :

- ✓ Avancée de l'opération sentiers GRP Terre de Tisseurs en Forez
- ✓ Présentation du diagnostic tourisme sur le territoire de Forez-Est

La séance est levée à 22H36

ANNEXE – TARIFS COMMUNAUX AU 01.01.2020

I – LOCATION DE SALLES

LOCATION SALLE COMMUNALE		2019	2020
ROZIEROIS	Location 1 jour	160 €	165 €
	Location 2 jours	200 €	200 €
	Apéritif	60 €	60 €
	Forfait ménage	55 €	55 €
EXTERIEUR	Location 1 jour	280 €	285 €
	Location 2 jours	350 €	350 €
	Apéritif	75 €	75 €
	Forfait ménage	55 €	55 €
Pour Roziérois et extérieurs : caution salle 500 € - caution ménage 55 € Le règlement du 03/12/2014 sera adapté en fonction des nouveaux tarifs.			

LOCATION GYMNASE LEON COQUARD	2019	2020
Associations Roziéroises	315 €	315 €
Particuliers Roziérois		

LOCATION SALLE JEANNE D'ARC	2019	2020
Roziérois / journée	40 €	40 €
Roziérois /apéritif	20 €	20 €

Une location gratuite par an est accordée aux associations de la commune, sur une des 3 salles proposées à la location.

II – LOCATION DE GARAGES

GARAGES	2019	2020
Location garages/mois	30.00 €	30.00 €
Location emplacements/an	22.50 €	22.50 €

III – CONCESSIONS CIMETIERE – COLUMBARIUM – JARDIN DU SOUVENIR cf. règlement du 08/07/2009

CONCESSIONS CIMETIERE	2019	2020
Emplacement simple (environ 2,5 M ²)	160 €	165 €
Emplacement double (environ 5 M ²)	260 €	270 €
Emplacement triple (environ 7,5 M ²)	360 €	366 €
Emplacement quadruple (environ 10 M ²)	460 €	465 €
Columbarium (case 1-2 urnes y compris 1 plaque vierge)	520 €	520 €
Columbarium plaque supplémentaire vierge	50 €	50 €
Jardin du Souvenir (une plaque vierge)	70 €	70 €

IV – DROITS DE PLACE

DROITS DE PLACE	2019	2020
Forains (fête) / surface < 100 m ² - Prix au M ²	0,90 €	
Forains (fête) / surface > 100 m ² - Prix au M ²	0,50 €	
Forains (fête) – Prix au M ² quel que soit la surface		0.70 €
Petits cirques et marchands ambulants	25,00 €	25,00 €
Marché banc simple / abonnés – Prix au ml	0,18 €	0,18 €
Marché banc simple / non abonnés – Prix au ml	0,35 €	0,35 €
Marché banc double / abonnés – Prix au ml	0,23 €	0,23 €
Marché banc double / non abonnés – Prix au ml	0,40 €	0,40 €

V – AFR – PERISCOLAIRE cf délibération du 06/12/2016 et convention du 12/12/2016

AFR - PERISCOLAIRE	2019	2020
Forfait occupation locaux/an (frais de fonctionnement : chauffage, éclairage, eau...)	2.000 €	2.000 €

VI – ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT	2019	2020
Participation Assainissement Collectif ; constructions nouvelles et constructions existantes	1.450 €	1.450 €

VII – DIVERS

DIVERS	2019	2020
Jetons de chauffage	3 €	3 €
Déchets sauvages	150 €	150 €
Déchets sauvages / Récidive	450 €	450 €
Animaux errants	150 €	150 €
Animaux errants / Récidive	450 €	450 €
Bibliothèque (adhésion annuelle par foyer)	2 €	2 €